

Besançon, le 27 mars 2025

aux stagiaires

Objet :

Convocation au stage en **externat** de Formation Générale « B.A.F.A. ».

Bonjour,

Vous êtes inscrit(e) au stage de « Formation Générale » B.A.F.A. qui se déroulera en **externat** au lycée « Louis Aragon » à Héricourt (70), du mardi 22 au mardi 29 avril 2025 :

Rendez-vous le mardi 22 avril 2025 à 09 heures 30

au lycée « Louis Aragon »

Rue Pierre Mendès France à Héricourt (70)

Ce stage habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports est la 1^{ère} étape de la formation d'animateur.

La validation de cette session permettra au stagiaire d'obtenir la qualité d'animateur stagiaire.

Formation :

Votre présence dès le début de la session du stage jusqu'à son terme est obligatoire pour qu'elle soit validée, sans dérogation possible sur les horaires.

Le travail, qui aura lieu en journée, s'appuiera sur des méthodes actives et participatives.

Contenu et méthodes :

Entrer en formation B.A.F.A., pour devenir animateur en accueils collectifs de mineurs (ce qu'on appelait avant les centres de loisirs ou centres aérés et les centres de vacances) ne se résume pas à savoir mener quelques jeux ou accompagner des sorties, c'est une véritable mission éducative définie par l'arrêté du 15 juillet 2015.

L'animateur participe au sein d'une équipe à la mise en place d'un projet pédagogique conduit par le directeur, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur du séjour. Il doit assurer la sécurité physique et morale des mineurs, et pour cela il doit respecter et donc connaître le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.

Aroéven Franche Comté

2, rue des Lilas 25000 BESANCON

Tél : 03 81 88 20 72

Courriel : aroeven.besancon@aroeven.fr

www.aroeven.fr

Il doit construire une relation de qualité avec les mineurs qui lui sont confiés, qu'elle soit individuelle ou collective. Il participe à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs : parents, intervenants, personnels de service... Il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe.

Il encadre et anime la vie quotidienne, et doit être capable de proposer et d'encadrer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des mineurs : jeux, animations, activités manuelles. Il doit être aussi capable d'accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

La formation comprendra :

Des apports théoriques, notamment :

- ✓ La législation en Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M.)
- ✓ La responsabilité de l'animateur en A.C.M.
- ✓ la connaissance de l'enfant : selon les tranches d'âge, quels sont ses besoins ?
- ✓ Quelles activités leur proposer ?
- ✓ Découverte du milieu : comment exploiter l'environnement du centre de vacances ou de loisirs ?
- ✓ Vie quotidienne (en accueil de loisirs, en séjour de vacances): quelle est la journée en A.C.M. ?
 - la journée en accueil de loisirs
 - la journée en séjour de vacances.
- ✓ Comment organiser le collectif en tenant compte de chaque individu ?
- ✓ Apprendre à organiser une animation, une activité :
- ✓ Projet pédagogique, projet de centre, projet d'activité.

Ces temps sont de réelles mises en situation d'animation. En petits groupes, les stagiaires mettront en place un jeu, une activité qu'ils expérimenteront avec le reste du groupe.

Ces temps pratiques sont suivis d'un temps d'évaluation durant lequel nous revenons sur les éléments importants à prendre en compte pour animer un groupe en toute sécurité et pour réussir une animation.

Des temps de réflexion, notamment :

- ✓ Temps forts de la formation, les groupes de réflexion sont l'occasion de débats sur des situations régulièrement rencontrées en A.C.M..

A titre d'exemples :

- ✓ Est-il possible et comment intégrer un enfant handicapé ?
- ✓ Laïcité au sein d'un A.C.M : droits et devoirs.
- ✓ L'autorité de l'animateur, une sanction est-elle adaptée ?
- ✓ Que faire face à un enfant ou un animateur violent ?
- ✓ Le tabac, la drogue, l'alcool, la sexualité, la maltraitance...

Des techniques pour élaborer un projet d'animation, notamment :

Comment mettre en place une activité, une animation sur plusieurs jours ? Comment y intégrer tous les paramètres liés à la réglementation, les besoins de l'enfant...chacun élabore et présente un projet d'animation qui intègre les différents contenus de la formation.

Notre travail s'organisera en grand groupe, petits groupes, ateliers théoriques, auto-documentation et réalisation de projets. Le rythme de la formation s'apparentera au plus près des conditions d'animation en accueils collectifs de mineurs (A.C.M.)

ATTENTION : L'usage du téléphone portable ne sera pas autorisé durant la période de formation, soit de 09 heures à 17 heures 30.

Le travail, qui aura lieu en journée, s'appuiera sur des méthodes actives et participatives.

Dossier administratif :

Merci d'apporter :

- ✓ d'un timbre-poste à 1,29 €

Pour les activités, il est nécessaire d'apporter :

- Pour la prise de notes et les activités manuelles : feuilles, classeur, clé USB, colle, ciseaux...

Pour votre confort personnel, n'oubliez pas de vous munir :

- ✓ d'une tenue de sports à toute épreuve,
- ✓ de vêtements simples, de chaussures confortables

Pour le repas de midi aucun aliment ou boisson ne sera fourni par l'Aroéven. Cependant, les paniers pique-niques seront privilégiés : il n'y aura pas de micro-ondes ni de réfrigérateur.

L'Aroéven de Franche Comté met tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

A bientôt pour une formation dynamique et enrichissante.

Le Responsable des stages
Patrick Forestier